Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213500374-20251211-DCM20251112116-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	20
Votants	27

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre 2025 à dix-neuf heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard ETHORÉ, Maire,

Présents : Bernard ETHORÉ, Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Sylvie LEROY, Gérard BERRÉE, Stéphanie DUMAND, Dominique BOISSEL, Catherine ROBIN, Bruno BOURGEOIS, Odette GUILLARD, Daniel GUÉRARD, Jean-Yves GOUILLET, Chantal PERSAIS, Joël TARDIF, Valérie BERRÉE, Pascal MOISAN, Sophie CHAPRON, Nicolas VERON GRUAU, Guewen GET, Thérèse POIRIER

Excusés ayant donné procuration : Véronique DUTAY à Bernard ETHORÉ, Sophie RICHARD à Chantal PERSAIS, Anne BRIONNE à Sylvie LEROY, Thierry BERTRAND à Odette GUILLARD, Julien CHARON à Audrey GRUEL, Anaïs ANGÉ à Sophie CHAPRON, Julien BOIVIN à Pascal MOISAN

Absents : Frédéric PAULY, Vanessa BEAUJOUAN

A été nommée secrétaire : Pascal MOISAN

2025-1112-116 – Finances : fonds de concours économie énergie – demande de subvention pour l'Économie d'énergie salles des sports

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Pacte fiscal et financier 2022-2026 de Brocéliande Communauté ;
Considérant que ce pacte fiscal et financier comprend notamment un volet relatif au régime des fonds de concours thématiques permettant de financer des équipements spécifiques réalisés sur certaines communes membres sur la période 2022-2026 sous réserve du respect des conditions d'éligibilité fixées par l'intercommunalité ;

Dans le cadre du programme d'économie d'énergie, des travaux de changement des luminaires avec un passage en éclairage LED ont été réalisés dans les salles de sport et notamment la salle Bleue et la salle Alain GET. Le coût des travaux s'élève à 34 198.76 euros TTC. Ils se détaillent de la façon suivante : achat fournitures et location matériel : 27 338.76 euros TTC, soit 22 782.30 euros HT et main d'œuvre : 6 860.00 euros.

Ces travaux étant éligibles au fonds de concours thématique, il est proposé de faire une demande de fonds de concours auprès de Brocéliande Communauté.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213500374-20251211-DCM20251112116-DE

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Eclairage LED Complexe sportif Colette BESSON	29 642,30	Fonds de concours Brocéliande Communauté	13 883.52
		Autofinancement	15 758.78
TOTAL	**29 642,30**	**TOTAL**	**29 642,30**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Sollicite une aide au titre du fonds de concours thématiques « économie d'énergie » pour les travaux réalisés au Complexe sportif Colette BESSON pour un coût total de 29 642.30 euros HT auprès de Brocéliande Communauté,
- Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Résultat du vote : Pour : 0 – Contre : 0 – Abstention : 0

Le Maire
Bernard ETHORÉ

Le Secrétaire de séance,
Pascal MOISAN